

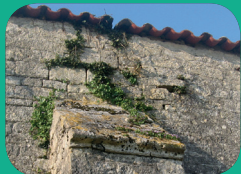


Le Forgeoisien



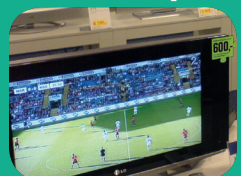
Retrouvez-nous sur le site officiel de la mairie : www.mairie-forges.fr

Vie Communale



Église :
rénovation
du bâtiment.
p 4

Vie Pratique



TNT :
nouvelles chaînes
disponibles.
p 6

Vie Associative



Téléthon :
record de fonds
collectés.
p 11

Vie Scolaire



PAPJ :
avalanche
d'activités.
p 12

Janvier est traditionnellement marqué par la période des vœux et des bonnes résolutions. Au nom de mes collègues élus et du personnel communal je vous souhaite une bonne année 2014, en espérant qu'elle réponde au maximum à vos espérances, tant sur le plan de la santé, du bonheur personnel que de la réussite dans vos projets individuels ou collectifs. J'ai une pensée toute particulière pour tous ceux et celles qui souffrent de la crise, du chômage, de la maladie ou de la perte d'un être cher.

Les 23 et 30 mars prochains se dérouleront les élections municipales. Vous trouverez en page intérieure toutes les explications concernant le nouveau mode de scrutin et les modalités de vote. J'ai décidé avec sept collègues de solliciter à nouveau vos suffrages. Je remercie tous les membres du conseil municipal qui m'ont accompagnés pendant cette période pour leur travail, leur dévouement et leur confiance.

Travaux de voirie rue des soeurs

Lors du précédent bulletin, un détail vous a été fourni sur les travaux de voirie réalisés cet été. Suite à différentes remarques, je tiens à apporter l'explicatif suivant : le « quériau de la rue des Soeurs » était privatif, mais la commune est intervenue car il y a eu un accord avec les différents riverains du quériau pour incorporer la bande de roulement dans le domaine public communal. La procédure est actuellement en cours.

Mme le Maire

Depuis le premier janvier, notre nouvelle communauté de communes AUNIS SUD est née. Durant cette période transitoire de trois mois nous travaillons à son installation dans un climat de confiance et de respect mutuel. Je souhaite à notre nouvelle entité intercommunale

Bonne 2014 année

une véritable coopération et une mise en commun des services et actions pour aider nos communes et nos populations.

Concernant le contournement de Puydrouard, le Conseil Général a voté les crédits nécessaires pour la réalisation du rond-point ouest. Les travaux commenceront à l'automne 2014.

Micheline BERNARD

Columbarium et concessions

L'incinération est de plus en plus choisie par nos concitoyens, aussi depuis quelques mois la commune a aménagé un espace cinéraire pour lequel vous avez différents choix :

- achat d'une case dans le columbarium au tarif de 500 € pour 30 ans (possibilité d'entreposer 3 urnes à l'intérieur d'une même case).
- achat d'une caverne au tarif de 500 € pour 30 ans (la caverne est un petit caveau dans le sol).
- dispersion des cendres dans le jardin du souvenir sans taxe.

Infos mairie

Ouverture de la mairie :

Matin :

tous les matins sauf mercredi
9 h - 12 h

Après-midi :

Lundi : 14 h - 18 h

Mercredi : 14 h - 19 h

Vendredi 14 h - 17 h 30

Tel : 05.46.35.52.70

Mail : mairie-forges@wanadoo.fr

Permanences des élus :

Micheline Bernard :

lundi, mercredi et vendredi
après-midi, sur RV

Philippe Bariteau :

après 17 h

Gérard Renou :

mercredi, jeudi, vendredi sur RV

Gilbert Bernard :

jeudi matin et sur RV

Gestion des dossiers :

- état-civil, recensement militaire,
élections, carte d'identité,
passport, sortie territoire :

Christine sauf vendredi et mercre-
di après 17 heures.

- urbanisme, voirie, assainisse-
ment : Catherine sauf lundi

- salle des fêtes :

réservations à la mairie. La ges-
tion est assurée par Stéphanie
Bret.

Distribution des sacs poubelles

du 10 au 14 février

aux heures d'ouverture de la
mairie

les quantités sont fixées par le
SMICTOM :

pour 1 foyer de 4 personnes
sur 1 an

6 rouleaux de sacs noirs +
4 rouleaux de sacs jaunes

Agence Postale Communale

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14h - 17h

Mardi, mercredi, jeudi, samedi :
9h - 12h

Vendredi : 14h30 - 17h30

Renseignements :

05 46 35 52 69

Bibliothèque municipale

Dimanche 13 octobre 2013,
se déroulait le 4^{ème} rallye poli-
cier organisé par le réseau des
bibliothèques de Plaine d'Aunis.
Encore une fois, nombreux furent
celles et ceux qui endossèrent
la casquette de détective pour
résoudre toutes les énigmes ;
belle journée fatigante qui com-
mença à 8h le matin pour se ter-
miner à 17 heures. Merci à tous
les participants pour leur fidélité
et leur soutien.

Jusqu'au mois de décembre le
Centre du livre de la lecture orga-
nise un prix du livre « la voix
des lecteurs » permettant de pro-
mouvoir cinq auteurs régionaux :
« Le crieur de St Herblain »,
Claude Andrzejewski

« Entre deux mots la nuit »
Georges Bonnet

« Voyage en italique », Pascal
Corazza

« Dans ma tête, je m'appelle
Alice », Julien Dufresne-Lamy

« Ni ce qu'ils espèrent, ni ce

qu'ils croient », Elie Treese.

et proposait aux bibliothèques
de participer à l'aventure ; ce
que les lectrices de la biblio-
thèque de forges ont bien voulu
faire.

Leur choix s'est porté sur
«voyage en italique » de Pascal
Corazza.

L'élection du gagnant aura lieu le
vendredi 17 janvier.

Dans le cadre du printemps des
poètes, la bibliothèque va mettre
à votre disposition « l'arbre à
poèmes » où vous pourrez accro-
cher vos écrits. Ouvert à tous
(adultes, jeunes, enfants).

Renseignements auprès de la
bibliothèque.

Horaires d'ouverture :

mercredi et vendredi

de 16 à 18 h

samedi de 10 h à 12 h

05.46.35.45.55

Bibli.forges@laposte.fr

<http://plaine-d-aunis.bibli.fr> ■

Etat-Civil

Naissances :

MILLIEN Alexandre

le 19 novembre

CHARIER Maëlie

le 21 décembre

Décès :

DICHARRY Christian

le 23 octobre

Nouveaux arrivants :

Nous souhaitons la bienvenue
aux nouveaux arrivants et
les invitons à se présenter au
secrétariat de la mairie munis
de leur livret de famille.

Jardins Familiaux

Le printemps approche.
Si vous vous sentez une
âme de jardinier, faites-
vous connaître à la mairie,
des parcelles sont à votre
disposition pour cultiver
légumes et fleurs.

Informations pratiques

Assistantes maternelles

- BLET Isabelle
15 rue des Sœurs – Puydrouard
05.46.35.41.60
- BRAUD Chantal
10 rue des Sœurs - Puydrouard
05.46.35.06.88
- GIRARD Betty
7 rue de Fontenay
05.46.35.02.05
- GIRARD Florence
13 bis chemin des Roches
05.46.51.81.93
- ORSULA M. Thérèse
3 rue du Stade
05.46.35.09.18
- PAYARD Julie
16 rue Délidon
05.16.07.31.18
06.80.13.67.86
- PETROWISTE Paulette
22 grande rue
05.46.35.57.91
- POIRIER Jocelyne
12 Petite rue de l'Augerie
05.46.35.78.63
- SARRON Laetitia
10 rue de l'Aunis
05.16.07.42.11
06.77.55.15.41

Ram Bout'Chou

Mme Hannequin 05.46.00.52.92
ou 06.16.29.57.88 ou le secré-
tariat au 05.46.35.57.78

UDAF (Union Départementale des Asso. Familiales)

17 - 21, rue Massiou
17041 La Rochelle Cedex 1
Tél. 05 46 28 36 00
Email : udaf17@unaf.fr

Taxi à Forges

Taxi Lonna vous conduit soir et
nuit, week-end compris, 7j/7,
toutes distances.

06 14 20 70 24

Aide sociale

Le poste de l'Assistante Sociale
de l'antenne d'Aigrefeuille de la

délégation territoriale du Pays
d'Aunis est assuré à compter
du 1^{er} février 2013 par Mme
Stéphanie LEVRON.
Tél : 05 46 35 53 37.

Covoiturage 17

Nouvelles coordonnées :
www.covoiturage.poitou-charentes.fr

N° Indigo : 0 820 820 138

Communauté de Communes de
la Plaine d'Aunis à Aigrefeuille
05.46.35.57.78

Croix-Rouge Française

Permanences :

9 rue Franc Lapeyre

17000 La Rochelle

05.46.41.35.41

Lundi de 14 h à 17h

Mercredi de 9 h à 12 h

Vendredi de 14 h à 17 h

- Vente de vêtements :

9 rue Franc Lapeyre

La Rochelle - 05.46.41.35.41

les 11 et 25 février et 11 et 25
mars de 13 h à 16 h 30

- Vente de vêtements :

7 rue Camille Desmoulins

Villeneuve les salines

05.46.44.63.43

Lundi de 12 h à 17 h

Jeudi de 10 h à 17 h

- Vente de meubles et divers :

31 rue Billaud Varennes

05.46.50.67.47;

1 jeudi sur 2, de 9 h à 12 h

ADMR

1 rue des Ecoles

17290 Aigrefeuille

05.46.35.46.30.

Internet : www.admr.org

mail : aigrefeuille.admr@wanadoo.fr

Secours Populaire

Espace solidarité 17 Porte Royale

- La Rochelle

Tél : 05 46 50 52 82

05 46 27 23 53

contact@spf17.or

Permanence tous les jeudis
matins de 9 h à 11 h 30

Dossier à remplir (ressources,
charges...) et si droits ouvert,
accès à l'aide alimentaire avec
participation de 2,50 €.

Possibilité également d'aide ves-
timentaire sous forme de bou-
tique.

Dépôt des vêtements : mardi et
jeudi après-midi de 14 h à 17 h

Association d'Aide à l'Emploi

Particulier, entreprise, associa-
tion ou collectivité ?

Mise à disposition de person-
nel pour tous vos besoins sans
engagement, ni frais de dos-
sier (crédit d'impôt ou déduction
50%)*

Particulier : repassage, ménage,
garde d'enfants, petit bricolage,
jardinage...

Entreprise : manœuvre, manu-
tentionnaire, travaux saisonniers

Collectivité/association : agents
polyvalents (cuisine, cantine,
secrétaire, entretien des locaux,
voirie...)

A partir de 14,95 €/h soit 7,50 €

Contact : 05 46 27 53 07

Tarifs sociaux de l'énergie

En application depuis 2005, le
tarif social de l'énergie en élec-
tricité (TPN) est destiné aux
familles dont les conditions de
ressources sont faibles. Son
obtention permet, notamment,
de bénéficier d'une réduction
sur la facture, valable durant
un an. Cette réduction varie en
fonction de la composition du
foyer.

Un numéro de téléphone vert est
à disposition : 0 800 333 123.

Renseignements également
auprès du CCAS (lire ci-des-
sous).

Rénovation de l'église Saint-Laurent

Suite au diagnostic effectué en 2012 par un technicien du service des Bâtiments de France, qui a détecté un ensemble de dégradations, la décision a été prise de lancer une consultation de plusieurs architectes pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de cet édifice qui fait partie de notre patrimoine et de notre histoire.

Le remaniement de la couverture côté sud au mois de mai 2013 a été judicieux, si on considère la pluviométrie importante des derniers mois avec les conséquences prévisibles sur la charpente et le gros-œuvre.

Après examen des deux candidatures reçues, notre choix s'est porté sur le cabinet Jean-Jacques SILL-Françoise DOUTREUVE,



architectes DPLG spécialisés en monuments anciens. Un diagnostic précis va permettre, à l'issue de l'étude, d'obtenir un programme de travaux à réaliser, détaillés et chiffrés, qui servira à la mise en place d'un

programme de restauration au rythme que décidera la commune, selon ses possibilités financières et les subventions obtenues. Cette rénovation s'étalera de toute façon sur plusieurs années.



Réforme des rythmes scolaires

Depuis la rentrée de septembre 2013 j'ai organisé plusieurs réunions avec le corps enseignant, les parents d'élèves et l'association des BAMBINS D'AUNIS afin de mettre en place la réforme des rythmes scolaires.

Les principaux axes de la réforme sont :

- réduire le temps scolaire quotidien
- conserver le même volume de temps scolaire annuel
- garantir une pause méridienne conséquente

La semaine de classe va s'établir ainsi :

lundi
8h45 / 12h - 13h45 / 16h30
mardi
8h45 / 12h - 13h45 / 15h
mercredi
9h / 12h
jeudi
8h45 / 12h - 13h45 / 15h
vendredi
8h45 / 12h - 13h45 / 16h30

A partir de la rentrée 2014 les enfants auront 9 demi-journées de classe avec des activités pédagogiques complémentaires. Ces activités sont organisées et financées par la commune. La loi prévoit une possibilité de facturation aux familles. Afin de faciliter l'accès à tous les enfants aux différents ateliers, le coût sera supporté par le budget communal sachant que la 1^{ère} année l'État va apporter une aide de 45 € par élève et que la communauté de communes AUNIS SUD va également subventionner ces temps péri-éducatifs.

Pendant ces activités, les enfants doivent être encadrés par du personnel qualifié, aussi la commune a confié cette organisation à l'équipe d'animateurs agréés des BAMBINS D'AUNIS. Des bénévoles peuvent également venir nous accompagner dans cette démarche. Si vous souhaitez y participer n'hésitez pas à vous faire connaître à la mairie.

Le Maire

La réforme des rythmes scolaire et éducatifs des enfants a pour objectif la mise en place d'une organisation du temps scolaire plus respectueuse de leurs rythmes naturels d'apprentissage et de repos en privilégiant les moments de la journée où ils sont les plus attentifs. Elle conduit à rassembler les élus et toute la communauté éducative autour de cet objectif.

Dans le cadre de cette réforme, la commune de Forges a confié aux Bambins d'Aunis, déjà présents à l'école pour ses accueils : périscolaires des mercredis et vacances, l'organisation des temps d'activités périscolaires (TAP).

C'est en partenariat avec les élus de la commune, l'équipe d'enseignants et les professionnelles des Bambins qu'une réflexion est engagée pour permettre une plus grande cohérence d'intervention auprès des enfants.

Diverses activités seront proposées encadrées par des professionnels qualifiés : sportives, culturelles, ou artistiques ; D'autre part et afin de répondre aux mieux aux objectifs de cette réforme, les TAP, ce sera aussi des temps pour se détendre et respirer, ils ne seront pas consacrés à des activités intenses et fatigantes (dixit François Peillon).

Ils seront proposés les mardis et jeudis de 15h à 16h30, sur inscription. Ils ne sont pas obligatoires et sont gratuits. Un programme vous sera proposé prochainement par le biais de l'école.

Pétition pour la réception ADSL

118. Non ce n'est pas un numéro de service téléphonique !

C'est le nombre de bulletins que vous nous avez retournés suite à l'article paru dans le N° 25 du mois de novembre.

Une prise de contact avec un

technicien Orange en charge de ce type de problèmes va être sollicitée dans les prochains jours.

Souhaitons que ses réponses répondront à vos attentes

À suivre...

TNT : 6 nouvelles chaînes disponibles

Depuis le 12 décembre 2012, 6 nouvelles chaînes HD gratuites sont disponibles sur la TNT : HD1, L'Equipe 21, 6ter, NUMERO 23, RMC Découverte et Chérie 25.

Le calendrier, défini par le Conseil supérieur de l'audio-visuel, prévoit une mise en place progressive de la diffusion de ces nouvelles chaînes, jusqu'au 2 juin 2015.

Le 21 janvier, les 6 nouvelles chaînes HD seront disponibles dans les régions Centre, Limousin et Poitou-Charentes.

Qui est concerné ?

Seuls les foyers recevant la télévision par une antenne râteau sont concernés. Il est important de noter que seuls les téléspectateurs équipés d'un matériel compatible avec la Haute Définition (Téléviseur TNT HD et/ou adaptateur TNT HD)

pourront recevoir les 6 nouvelles chaînes.

Pour savoir si votre téléviseur est compatible HD, vous pouvez vérifier si vous recevez déjà Arte HD sur le numéro 7 ou le numéro 57 (en fonction de votre équipement). Si c'est le cas, alors votre récepteur permet de recevoir n'importe quelle chaîne HD (TF1 HD, France2 HD et M6 HD, ainsi que les six nouvelles chaînes HD). Dans le cas contraire, l'achat d'un nouveau téléviseur n'est pas indispensable : un adaptateur TNT HD externe branché à votre téléviseur actuel suffira pour bénéficier des programmes HD précités. (seuls les anciens



appareils cathodiques sont incompatibles)

Par ailleurs, tous les téléspectateurs seront informés de ces changements par la diffusion de bandeaux déroulants sur l'ensemble des chaînes de la TNT.

Que faut-il faire ?

Les téléspectateurs recevant la télévision par une antenne râteau devront effectuer, dans la journée du 21 janvier, une recherche et une mémorisation des chaînes sur leur téléviseur TNT ou sur leur adaptateur TNT, à l'aide de leur télécommande, pour continuer à recevoir l'ensemble des chaînes actuelles de la TNT et pour recevoir les 6 nouvelles chaînes s'ils sont équipés en HD.

Pour tout savoir sur les dates d'arrivée de ces nouvelles chaînes chez vous, savoir si vous êtes concerné, savoir si vous devez adapter votre équipement, rendez-vous sur www.toutelatnt.fr



Élections municipales et communautaires

Ce qui change dans notre commune !

Les prochaines élections municipales et communautaires auront lieu les 23 et 30 mars 2014.

Le mode de scrutin change dans notre commune. Les conseillers municipaux seront élus au scrutin de liste. C'est le mode de scrutin jusqu'à maintenant en vigueur dans les communes de 3500 habitants et plus.

Avec ce mode de scrutin, les listes sont « bloquées » : elles comprennent autant de noms de candidats que de sièges à pouvoir.

Le panachage est donc interdit. Vous ne pouvez plus ni rayer, ni ajouter de noms, au risque que votre bulletin soit nul.

Pour la première fois, les conseillers municipaux et les conseillers communautaires seront élus en même temps et pour une durée de 6 ans.

Les conseillers communautaires représentent la commune à la communauté de communes ou d'agglomération.

Les bulletins de vote comporteront donc deux listes qui respecteront la parité homme/femme :

À gauche, la liste des candidats

aux élections municipales ;

À droite, la liste des candidats aux élections communautaires. Ces listes sont indissociables ce qui signifie qu'il n'est pas possible de voter pour la liste des conseillers municipaux et de rayer la liste des conseillers communautaires.

Attention : le jour du scrutin, pour voter, vous devrez obligatoirement être muni d'un **titre d'identité**, en plus de la carte électorale.

Une fois élu, le conseil municipal élit le maire et les adjoints.

Résultats du recensement 2013

La Direction régionale de l'INSEE Poitou-Charentes nous a communiqué le 16 décembre les chiffres relatifs à la population légale de notre commune, tels qu'ils ressortent du nouveau recensement de la population réalisé début 2013.

Les populations légales de chaque commune sont établies conformément aux dispositions de l'article 156 de la loi N° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, et sont donc désormais actualisées tous les ans.
Logement enquêtés : 531
Logements occasionnels, vacants, résidences secondaires : 68.
Total des logements d'habitation : 544.

Population recensée en 2013 : 1237

Plus de détails sur insee.fr rubrique recensement de la population, code insee de Forges 17166.

Carte d'identité : validité de 15 ans

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :
- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.

- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes

mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre mairie.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.



Aide alimentaire

CIAS Aunis-Sud

Avec la création, au 1^{er} janvier 2014, de la nouvelle Communauté de Communes « Aunis-Sud », un Centre Intercommunal d'Action Sociale va poursuivre les actions qui existaient déjà sur le territoire de la CDC Plaine d'Aunis depuis 2004.

Cependant, quelques modifications ont été décidées par les élus communautaires. Ainsi, les dossiers d'aide alimentaire sont, désormais, instruits et suivis par le CIAS « Aunis-Sud ». Pour assurer le renouvellement des demandes

d'aide alimentaire (notamment auprès de la Banque Alimentaire), il convient de téléphoner directement au CIAS au 05 46 52 89 01 ou de s'y rendre, l'adresse du CIAS étant au 3 avenue Charles de Gaulle à Surgères.

Toutefois, une permanence des agents du CIAS aura lieu sur Aigrefeuille, dans les locaux de l'ex CDC Plaine d'Aunis au 10 avenues des Marronniers, 2 jours par semaine, les lundis 13 et 20 janvier et jeudis 16 et 23 janvier puis ensuite chaque

mardi et jeudi.

D'autre part, l'ouverture de « l'Épicerie Solidaire » est prévue pour début mars au 3 avenue Ch. De Gaulle à Surgères. Il conviendra de vérifier les droits d'accès de chacun(e) à cette nouvelle structure.

Pour toute demande : n'hésitez pas à contacter, en mairie, Gilbert BERNARD, adjoint au Maire qui représente la commune au Conseil d'Administration du CIAS. Permanence le jeudi matin (9h30-12h) ou sur RV au 05 46 35 52 70.

Portage des repas à domicile

Depuis 2006, le CCAS a mis en place un service de portage de repas à domicile, sur les communes du canton et alentours. Celui-ci vient compléter les deux services précédents. Depuis le début de l'année 2013, conformément à la législation en vigueur, les repas sont livrés, à domicile, en liaison froide, 3 fois par semaine (le lundi, le mercredi et le vendredi).

2 menus au choix tous les jours
Potage et pain compris
Repas régimes possibles (sans sel, diabétique...)
Choix des jours

Ces fréquences de livraisons

permettent d'assurer les bénéficiaires d'avoir leurs repas, pour tous les jours de la semaine. Le portage de repas s'adresse aux personnes de 60 ans et plus, ou handicapées. Tarif au 1^{er} janvier 2013 - le repas : 9,55 € et 8,95 € pour un couple

Prise en charge possible (APA, CARSAT, MSA ...) Déduction fiscale sur la partie services.

Plus d'informations auprès de : Marie-Laure FELIX, Aurélie PITTELOU ou Jessica CASEIRO
Du lundi au vendredi de 8 H 30 à 17 H 30
mail : ccas@mairie-aigrefeuille.fr

Aider 17 MSA Services

Livraison de repas à domicile :
Choix de menus
Alimentation saine et équilibrée
Repas personnalisés (régimes)
Avantage fiscal de 50 %

Egalement repassage, jardinage, ménage, assistance et accompagnement
05 46 97 50 88
www.aider17.com ou votre agence MSA



Services à domicile
sur tout le département de la Charente-Maritime

Livraison de repas à domicile

- Choix de menus
- Alimentation saine et équilibrée
- Repas personnalisés (en cas de régimes alimentaires)

Avantage fiscal de 50%

05 46 97 50 88 - www.aider17.com
ou dans votre agence Groupe MSA
(Jonzac, Marennes, La Rochelle, Saintes, St Jean d'Angély)



Artisans et commerçants de Forges

Alt'Opann Aunis Informatique	4 rue du Dolmen	06 60 96 75 35	altopann-aunis@orange.fr
Atelier Campo Artisanat d'art	9 grand rue - Puydrouard	05 46 09 93 79	atelier.campo@laposte.net
Atout Service	4, rue des soeurs - Puydrouard	06 64 11 77 77	atout-services17@orange.fr
Audin Lyne Salon de coiffure - Beauté	rue de l'Aunis	05 46 35 75 25	http://lyne_coiffure.forges-d-aunis.com
Aunis Découpe Viande Atelier de découpe	6, grande rue - Puydrouard	06 85 27 15 87 - 06 74 13 95 00	
Bardon James Matériel agricole	Z.A. Le Magnou	05 46 35 54 84	
Béton de l'Atlantique	Z.A. Le Magnou	05 46 35 14 14	
Danché Eric Artisan maçon-carreleur	1, rue du Bois des Amourettes Puydrouard	06 22 86 30 85	teixeiradanche@aol.com
Décybel Animations	3 rue des ormeaux	06 65 30 97 78	
Desbordes Thierry Horticulteur	1, chemin des Roches	06 81 40 23 01	
Design Mickey Motos Restauration, achat, vente	6, chemin des Roches	06 50 68 42 24	mickey12r@hotmail.fr
Drapeau Joël Commerce paille et fourrage	12, rue du Calvaire - Puydrouard	05 46 35 57 56	
Gaillard Mathieu	2bis rue Eugène Charron	06 60 47 28 09	gme.atlantique@gmail.com
Guichard Nicole Vente à domicile - cosmétique	2, rue du Stade	05 46 01 39 75	
Kamp Fernand Electricité générale	3, Le Magnou	05 46 35 73 37	
L'Écurie Chambres d'hôtes-gîtes	4bis rue des sœurs - Puydrouard	05 46 35 73 44	
la Cour des saveurs Traiteur Événementiel	5, rue de l'Aunis	06 08 58 31 03	lecurie17@orange.fr
La solution Fenêtre	Z.A. Le Magnou	http://perso.orange.fr/lecurie-puydrouard	
Le Relais du Paradis Chambres d'hôtes	4, rue du Paradis	06 66 26 26 15	vpacaud@sfr.fr
Méca Soudures Le Magnou	Z.A. Le Magnou	05 46 00 67 79	
Moinet espace creation	Z.A. Le Magnou	08 99 23 43 12	
Morin Eric Exploitant forestier	6, rue de l'Aunis	http://www.likhom.com/chambre_hotes/le-relais-du-paradis/forges/france	
Mouvant Guillaume	Puydrouard - 17290 FORGES	05 46 68 57 07	
MP GEST	9, rue des Ormeaux	06 10 69 12 47	
Ets Ouvrard Machines agricoles	Les Ormeaux	05 46 35 79 63	
Petrowiste Lionel Travaux du bâtiment	16 rue des Artisans	06 20 76 12 33 - www.assista-bati.fr	
Picot Christophe Menuiserie - Cloisons sèches	12, route de Marlonges - Villeneuve	06 07 37 13 65	mpgest@wanadoo.fr
Pizza Alexandra		05 46 35 75 40	
Planète Broderie Christophe Legourd	9 rue des Ormeaux	06 43 13 43 33	
Loriot automobiles	1, rue de la Mare - Puydrouard	05 46 35 17 68	
Occasions Camping-Car 17 Madame Pascual	Z.A. Le Magnou	06 27 56 64 86	
Star Société Terreaux Amendements Rochelais	Z.A. Le Magnou	06 07 76 44 46	planetebroderie@orange.fr
Touc'en Création Angélique Berton		05 46 35 55 90	
<i>Infographiste freelance</i>	7 rue de la Cordée	06 82 83 08 21	
Voilerie Code	Z.A. Le Magnou	05 46 35 05 35	
		angy.berton@orange.fr	
		05 46 35 77 17	

La cour des saveurs

*Nouveau !!
Votre chef à Domicile*

**Carl, chef cuisinier, vous propose
une cuisine élaborée à partir de produits frais et locaux**

Traiteur évènementiel – Diners Gastronomiques – Réceptions

Carl Magnou - 5, rue de l'Aunis - 17290 Forges
Tel : 06 66 26 26 15 - Email : lacourdessaveurs@live.fr

Les associations de Forges

A.C.C.A.	Chasse	Richard Barbier	3 rue des Artisans	05 46 27 50 07
Agir avec le XV Rochelais	club supporter	Alain MAYOUX		06 13 27 16 14
Amicale Laïque	Gym, Loto, Fêtes	Gérard Renou	10 rue Délidon	05 46 35 56 83
Amour de talents	Animation	David Patient		06 29 80 10 44
	Comédie musicale			
Bambins d'Aunis	Crèche,	Directrice. : P. Bailly	Place de l'église	05 46 35 58 23
	Halte-garderie	Directrice Adj : B. Moulard		
La Boule Forgienne	club de pétanque	Grégory Petrowiste		06 23 93 24 66
C.B. Rallye17	Sport Auto	Joffrey COUSSOT		06 26 94 42 49
CGAG	Généalogie		1 chemin de la Maissonnette	09 77 652 095
			http://www.cyber-groupe-association-genealogie.com	
Les Drôles du MX	Moto-cross	Stéphane Cosseau	21b rue Eugène Charron	05 46 35 35 13
				06 27 60 50 86
F.N.A.C.A.		David Yves	Villeneuve	05 46 35 75 87
PAPJ - Squat Des Jeunes	Activités Ado	Aurélié	ZA fief Girard - Le Thou	06 21 82 36 20
Tous Azimuts	Théâtre	Janine Potier	3 rue Bellot, Fouras	05 46 83 28 84
USF Forges	Football, Tennis	Cédric SIXTA	11 rue de Fontenay - Forges	06 69 03 42 45
USF Vétérans	Football	Bruno FAUCHER	9, rue du Calvaire - Forges	
Web Forges d'Aunis	Micro-informatique	Eric Savinel	4 rue du dolmen	05 46 43 42 03

Association des donneurs de sang

Le don du sang est irremplaçable pour soigner les malades

Il est bénévole et répond aux deux impératifs:

« Ne pas nuire au donneur, ne pas nuire au receveur ».

Qui peut donner ?

Toute personne : en bonne santé, âgée de 18 à 70 ans, pesant au moins 50 kilos, 4 fois par an pour une femme, 6 fois par an pour un homme, en respectant 8 semaines entre chaque don de sang

Comment se déroule le don ?

Un entretien médical confidentiel est effectué par le médecin de L'Etablissement Français du Sang (EFS)

La quantité de sang prélevée est de 430 ml à 500 ml.

Le matériel utilisé est stérile et à usage unique.

Une collation est servie à l'issue du don.

Quelques conseils :

- Lors d'un premier don dans la région, se présenter muni

d'une pièce d'identité.

- Ne venez pas à jeun mais évitez les matières grasses.

- Bien s'hydrater avant et après le Don.

- Après un soin dentaire, attendre de 1 jour (carie) à 7 jours (détartrage).

- Attendre 4 mois après une intervention chirurgicale, un examen endoscopique, un tatouage, un piercing, ou un changement de partenaire en cas de rapports non protégés.

- Attendre 6 mois après un accouchement.

- Se munir de son ordonnance en cas de traitement en cours.

Si vous avez une maladie chronique, si vous suivez un traitement régulier ; si vous avez séjourné dans les Iles Britanniques entre 1980 et 1996 (12 mois cumulés) ou pour tout renseignement, contactez le 0 800 109 900, appel gratuit depuis un poste fixe.

Don du sang

Association des Donneurs de Sang Bénévoles de la Plaine d'Aunis
dondusangaunis@gmail.com
http://poi_017_029.ffdsb.org/

Collectes 2014

Salle des Fêtes d'Aigrefeuille :

Lundi 10 mars

15h30 - 19h30

Lundi 5 mai

15h30 - 19h30

Mardi 7 juillet

15h30 - 19h30

Mardi 8 septembre

15h30 - 19h30

Mardi 4 novembre

8h30 - 12h30

Créé le 1^{er} janvier 2000 par la loi du 1^{er} juillet 1998 et placé sous la tutelle du ministère en charge de la Santé, l'EFS est l'opérateur civil unique de la transfusion sanguine en France. A ce titre il a pour mission d'assurer l'autosuffisance de la France en produits sanguins labiles avec un souci permanent de qualité et de sécurité.

www.dondusang.net

www.facebook.com/etablissementfrancaisdusang

Téléthon

Un grand cru 2013

Tous les éléments étaient réunis ce samedi 7 décembre pour réussir une nouvelle édition des « Baptêmes en voiture de rallye » au bénéfice de l'AFM-Téléthon : beau temps, une trentaine de pilotes bénévoles, les commissaires veillant à la sécurité du circuit, les bénévoles des associations de la commune et, bien sûr, l'animation de la journée et de la soirée ainsi que la présence de Chloé, notre jeune marraine, fille d'un pilote et, elle-même victime de la mucoviscidose. « Le combat des parents, la vie des enfants : ce sont ces leçons de vie qu'incarnent les familles de l'AFM-Téléthon qui ont su transcender leur propre souffrance, la transformer en énergie positive. L'exemplarité du Téléthon, c'est cela ! Véhiculer des valeurs positives quelles

que soient les difficultés rencontrées, prouver que la crise n'est pas forcément un frein à la générosité et à la solidarité. » Les organisateurs du Téléthon à Forges sont bien conscients des désagréments occasionnés ce jour-là (bruit, circulation compliquée pour les riverains). Cependant, cela n'arrive qu'une journée par an et lorsque les résultats sont là, on peut clairement penser que « le jeu en vaut la chandelle ».

La mobilisation exceptionnelle des Forgiens, de l'ensemble des bénévoles et des participants a permis de réaliser 286 « baptêmes en voiture de rallye » ainsi que 220 convives autour de la « Tartiflette ». Le collectif de Forges a ainsi pu verser 3 845 € à l'AFM-Téléthon (2 400 € versés en 2012). Un grand merci à toutes et tous... et rendez-vous le samedi 6 décembre pour la 6^{ème} édition du TELETHON à Forges !



Animation

de l'Amicale laïque

L'Amicale Laïque vous propose un après-midi

« CABARET »

le dimanche 9 mars

à la salle des Fêtes

à partir de 15 h

animé par la troupe

COUP D'CHAPEAU

avec Michel RENOU

accompagné de ses chanteurs et danseuses

(5 fois présent lors du repas des anciens)

Formule spectacle + consommation

Réservation : 05 46 35 56 83

Flyer info à venir

Séjour au ski VAC-EN-SPORT

Inscriptions le mercredi 29 janvier à partir de 18 h à la Communauté de communes Aunis Sud (44, rue du 19 mars 1962 à Surgères). Les jours suivants au service des sports - 28 rue du stade à Surgères (à côté de la piscine).

Hébergement à Saint Bât (www.abriarlos.fr)

Au programme :
ski alpin, luges, soirées...

Encadrement :

7 éducateurs sportifs

Tarifs :

de 320 à 490 € selon QF, ARS et résidence

Comprend transport, pension complète, locations de matériel, activité.

Limité à 42 places

RENSEIGNEMENTS :

05 46 43 35 73

06 62 98 52 93

3, 2, 1... Bonne Année 2014 !!!

Encore une année achevée où nous avons bien profité !

En effet, voici le résumé de quelques actions du pôle jeunesse Plaine d'Aunis Pleine de Jeunes pour l'année 2013 :

séjour neige, sortie famille à Planète Sauvage, mini-séjour motocross, mini-séjour famille à Paris/Versailles, participation au Raid aventure des bords de mer (d'ailleurs nous sommes fier de rappeler que les jeunes de PAPJ ont fini 1^{er}, catégorie junior !) mini-séjour cet été à La Palmyre, séjour « sensation » en Dordogne, participation aux soirées prévention en discothèque (vacances de la Toussaint et Pâques), concours au projet push car (construction, déco, plus participation à la course), réalisation d'un court métrage « massacre à la petite cuillère », organisation d'événements et de grands jeux types : Pékin Express,

Koh-Lanta, Las Vegas (60 jeunes présents)...

Et pour 2014 me direz vous, y a-t-il des perspectives de projets ?

Oh que OUI, dès février, un groupe de 8 jeunes partira direction les pistes de ski pour une semaine (du 24 février au 1^{er} mars). C'est au cœur de Val Louron, que les jeunes de PAPJ et du Centre d'Action Communal de Surgères profiteront des lieux, pour skier, ils iront également s'éclater sur du Air Board (luge gonflage sur laquelle on descend les pistes), sur une patinoire, puis dégusteront les produits du terroir... Depuis septembre également, 17 jeunes de 13 ans et plus se réunissent pour monter un projet Espagne. En effet, cet été, un groupe de jeunes partira direction Barcelone, pour s'éclater au sein du parc Port aven-

tura, ira à la découverte de la Sagrada familia, du parc Güell... Pour les plus jeunes de l'association (les moins de 13 ans), un mini-séjour, découverte du milieu marin est entrain de se mettre en place.

En 2014, le secteur jeune, renouvèlera sa participation au Raid aventure des bords de mer et aux soirées prévention en discothèque.

NOUVEAU : Dès janvier, PAPJ proposera aux jeunes de participer au concours prix jeunesse pour l'égalité. Le support sera sous forme de sketches de théâtre, d'une chorégraphie de danse ou d'une vidéo.

Alors, si toi aussi, tu as entre 11 (ou que tu es dans l'année de tes 11 ans) et 17 ans, rejoins nous dès janvier, pour venir t'éclater !!!

Aurélien : 06.21.82.36.20
Papj.jeunesse@hotmail.fr

